

AVIS DE FRANKLIN TEMPLETON

Luxembourg, le 30 mars 2020

Avis : Relèvement du seuil maximum du facteur de swing pricing

Chers actionnaires,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'impact considérable et les circonstances de marché exceptionnelles qui découlent de la propagation du coronavirus (COVID-19) ont amené le conseil d'administration des SICAV luxembourgeoises mentionnées ci-dessous à décider que le facteur d'ajustement (swing factor) appliqué aux compartiments desdites SIVAV pourrait être temporairement porté au-delà de la limite de 2 %, et ce, afin de préserver au mieux les intérêts des actionnaires. Cette mesure pourra être nécessaire pour garantir que les coûts de transaction accrus auxquels nous sommes actuellement confrontés (du fait des conditions de marché exceptionnelles) seront reflétés dans le facteur d'ajustement, dans le but de protéger ceux qui investissent dans les compartiments.

- Franklin Templeton Investment Funds
- Franklin Templeton Opportunities Funds
- Franklin Templeton Series II Funds

Les actionnaires des compartiments pour lesquels un facteur d'ajustement supérieur à 2 % aura été appliqué recevront un avis spécifique les informant de la réalité de cet événement.

Votre bureau Franklin Templeton local ou votre conseiller financier se tient à votre disposition pour tout complément d'information.